

**1 an**



**de Questure**

**au service**

**de l'Assemblée**

**nationale**

# Édito

Le monde a changé. Partout, les mutations s'accroissent, les certitudes et les dogmes vacillent et nos organisations s'en trouvent profondément bouleversées. La temporalité de l'action publique n'échappe pas à ces grands mouvements du monde. Ce constat nous oblige à agir pour redonner du sens à notre action et pour que le Parlement retrouve sa crédibilité, sa force et sa place. Le moment est historique. Il s'agit pour chacun de le comprendre au risque de continuer à creuser le fossé qui sépare, depuis trop longtemps, les Français de leurs responsables politiques. Le Parlement doit correspondre à son siècle. C'est la raison pour laquelle nous avons, au sein de l'Assemblée nationale, fixé un cap et une méthode. Nous n'en dévierons pas car c'est le mandat fort et clair que nous avons reçu des Français.

En portant aux responsabilités une assemblée indéniablement plus représentative, nos concitoyens ont envoyé un signal fort. Par leur vote, ils ont exprimé leur attente d'une Assemblée nationale plus exemplaire, plus économe, plus moderne et plus efficace. Plus jeune, plus féminine et plus diverse, notre institution est davantage à l'image du pays. Elle est également plus à sa tâche du fait de l'interdiction du cumul des mandats. La proposition d'introduire une dose de proportionnelle aux élections législatives sera une garantie que le mouvement que nous avons engagé se poursuivra, après notre mandature.

Face à la montée sans cesse croissante de l'abstentionnisme dans notre pays et à la radicalisation des populismes, nous avons désormais parfaitement conscience du délitement du lien de confiance qui s'opère entre les Français et leurs élus depuis des décennies. L'exigence d'exemplarité est une évidence pour chacun. Nous avons donc souhaité redonner du crédit et du sens à la parole publique en commençant par mettre fin à des avantages n'étant plus justifiés. C'est en

ce sens que l'alignement immédiat sur le droit commun des régimes de retraite et chômage des députés fait figure de symbole.

Sur le plan de la transparence, nous sommes résolus à apporter à chaque question une réponse. Nous croyons que ce n'est pas l'excès de transparence qui nourrit la défiance mais au contraire le fantasme issu du secret. À l'heure où l'argent public est précieux comme jamais, nous voulons également une assemblée plus économe, plus rationnelle et plus responsable sur le plan budgétaire. Ne tentons pas d'opposer, par paresse intellectuelle, l'exemplarité budgétaire à la qualité du service rendu. La participation des responsables politiques à l'effort général, au-delà de l'évidence du symbole là aussi, permet de repenser une organisation parfois devenue, sous certains aspects, déconnectée et de redéployer les économies sur les objectifs et les investissements prioritaires.

C'est ce que nous faisons depuis un an en menant deux chantiers fondamentaux : le «rattrapage» numérique et le renforcement des moyens de travail des équipes parlementaires pour permettre à chaque député d'exercer avec sérieux sa mission. À la vitesse où notre monde change, nous croyons que le Parlement doit changer lui aussi. Notre assemblée doit se moderniser. Pour accomplir notre mission constitutionnelle de rédaction de la loi, de contrôle de l'exécutif et d'évaluation des politiques publiques, nous pouvons nous appuyer sur des personnels d'excellence et des collaborateurs dévoués, tous engagés intensément au service de l'intérêt général.

Néanmoins, la très grande qualité de nos équipes ne doit pas nous empêcher de repenser ensemble l'organisation de l'institution en tirant constat de l'évolution des fonctions, des métiers et tout simplement de nos façons de travailler et de rendre compte.

# Quelques chiffres clés

Déterminés à ne céder à aucun conservatisme ni à aucune rente, c'est avec méthode et dans un dialogue permanent que nous devons poursuivre ce chantier absolument essentiel pour tous.

Le statut de la fonction publique parlementaire, dont l'essence même permet de garantir l'indépendance de notre institution, ne doit pas être un sujet tabou à quelque endroit de la «chaîne». Il doit évidemment être préservé dans ses fondements tout en s'adaptant aux bouleversements du monde. Il nous faut également penser des outils plus performants comme un pilotage plus précis des ressources humaines, une direction des achats ou encore la numérisation de certaines missions. L'Assemblée nationale ne doit pas être hors du temps et hors du monde. Il en va de la place même que doit occuper notre Parlement.

Tout en gardant constamment à l'esprit le caractère exceptionnel de notre modèle institutionnel, nous ne devons pas non plus nous interdire de regarder ce que font nos partenaires européens.

Le cap et la méthode sont fixés. L'histoire nous regarde et nos concitoyens attendent de nous que nous fassions preuve de courage.

Courage de nommer les difficultés et de bâtir des solutions parfois venues d'autres horizons. Courage de ne rien céder ni aux cyniques, ni aux somnambules, ni aux conservateurs.

Pour cela, nous devons nous rappeler chaque jour du sens et du moment. Le temps est venu de faire entrer le Parlement dans le XXI<sup>e</sup> siècle.

**Florian Bachelier,**  
*Premier Questeur*

**Budget  
annuel de  
550M€**



**270  
millions  
de réserves**



**Superficie de 155 000 m<sup>2</sup>**  
(+ 7000 m<sup>2</sup> de l'Hôtel de Broglie)

**1 278**

personnes employées par  
l'Assemblée nationale  
dont 1094 fonctionnaires  
et 184 contractuels



**577**  
députés

**431**  
nouveaux  
députés

**2 000**  
collaborateurs  
(Paris et circonscription)

**39%**  
de femmes

**61%**  
d'hommes



# Ce que nous avons fait...





# Une Assemblée nationale plus exemplaire

# 1



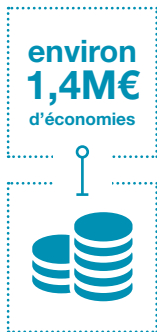
## Alignement du statut du député sur le droit commun

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, alignement du régime de retraite des députés sur le droit commun : fin de la sur-cotisation et diminution de 37% de la pension.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, alignement du système de protection chômage des députés sur le droit commun :

- Régime de retraite
- Protection chômage

**À terme : réalisation d'une économie de 10 millions d'euros**



**+ À compter de juin 2022,  
suppression des facilités matérielles  
accordées aux anciens Présidents  
de l'Assemblée nationale :**

- Enveloppe collaborateur
- Voiture de fonction avec chauffeur
- Bureaux réservés à l'Assemblée nationale

**économie de 187 000 euros / an**

**+ Suppression de l'allocation des  
frais funéraires pour les députés :**  
**économie de 380 000 euros / an**

**+ Suppression des facilités  
de transport SNCF, des députés  
honoraires et de leur conjoint :**  
**économie de 800 000 euros / an**

# Une Assemblée nationale **plus efficace** dans son fonctionnement

# 2

## Renforcement des moyens des équipes parlementaires

+ Augmentation des crédits de la Commission des affaires étrangères

+ Augmentation des crédits de la Commission des finances

+ Augmentation des crédits de la Commission de la défense

+ Fourniture de moyens de fonctionnement à la Délégation aux collectivités locales et à la décentralisation

+ Fourniture de moyens de fonctionnement à la Délégation aux Outre-Mer

+ Fourniture de moyens de fonctionnement aux groupes de travail de la réforme de l'Assemblée nationale lancés par le Président François de Rugy : 310 000 euros

**+ Augmentation du crédit collaborateur de 10 % : 10 400 000 euros**

+ Augmentation des facilités de transports des collaborateurs de circonscription avec un passage de 4 à 10 trajets aller-retour / an : 663 000 euros

+ Prise en charge de la formation délivrée en région par l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (IHEDN) au profit des collaborateurs de circonscription et prise en charge des frais d'inscription de 9 députés à la session annuelle de l'IHEDN pour l'année 2018-2019

+ Recrutement de 2 experts scientifiques pour l'OPECST

# 3

## Des députés plus efficaces dans le cadre de leur action

+ Mise en ligne d'un tableau de bord numérique permettant de consulter l'ensemble des dépenses engagées dans le cadre de l'exercice du mandat

+ Prise en charge par l'Assemblée nationale des déplacements des députés sur le réseau Thalys en direction de Bruxelles

+ Prise en charge par l'Assemblée nationale des dépenses d'experts comptables, pour l'établissement de la comptabilité et des frais de mandat à hauteur de 1 400 euros / an

+ Suppression de la contribution de 30 € à la résidence et dans les hôtels : coût de 325 000 euros / an

+ Mise en place d'une dotation hébergement : prise en charge d'une location pour un montant maximal de 900 euros / mois (3 200 euros de budget hôtellerie mensuel)



+ Réforme de la dotation matérielle des députés (DMD) : fongibilité des enveloppes (forfaits courrier, taxi et téléphone) sur 5 ans :

Possibilité d'imputer le solde de la **DMD** sur le **crédit informatique** et sur le **crédit collaborateur**

**Budget :**  
**3 350 000 euros**





# Une Assemblée nationale plus moderne et plus connectée

# 4



+ Augmentation du budget du Service des Systèmes d'Information (SSI) de 1,73 millions

+ Acquisition de tablettes en remplacement des liasses de papier en séance et en commission : économie de 55 000 euros de papier / an

+ Investissement dans le renforcement et l'extension du Wi-Fi et la numérisation des process

+ Conclusion d'un partenariat avec l'ANSSI : renforcement de la cybersécurité (mesure, sensibilisation et résilience)

+ Accélération du calendrier de déploiement de la téléphonie sur IP (TOIP)

+ Dématérialisation des bulletins de paye, effective dès le 1<sup>er</sup> avril 2019

# Une Assemblée nationale plus transparente

# 5

## + Mise en place d'une programmation budgétaire sur 5 ans

- + Budget prévisionnel sur 5 ans
- + Programmation pluri-annuelle des travaux
- + Synthèse annuelle des comptes (fonctionnement, investissement, ressources)
- + Contrôle des frais de mandat
- + Mise à disposition en open data, des données budgétaires (2012 à 2017) dans le cadre du hackaton
- + Mise en ligne du règlement de la caisse des pensions et de sécurité sociale des députés et des anciens députés, sur le site de l'Assemblée nationale
- + Mise en ligne des relevés de décisions des réunions de Questure, sur le site de l'Assemblée nationale

# Une Assemblée nationale plus engagée

# 6



- + Lancement d'un diagnostic de responsabilité sociétale et environnementale, chargé d'apprécier le degré de conformité de l'Assemblée nationale aux principes de développement durable
- + Nouvelles modalités de tri sélectif permettant un meilleur recyclage du papier
- + Prise en charge des transports doux (vélib, autolib)
- + Délivrance d'une carte Navigo aux députés
- + Achat de véhicules électriques « Zoé » pour le parc automobile



ASSEMBLEE NATIONALE



# Ce qu'il nous reste à faire...





- + Création d'un outil de pilotage des ressources humaines
- + Mise en place d'une direction des achats
- + Outil de communication sur toutes les activités des députés
- + Réforme et modernisation de la fonction publique parlementaire
- + Soutien au renforcement des moyens de contrôle et d'évaluation
- + Négociation collective entre l'Association des députés employeurs et les syndicats de collaborateurs
- + Création d'un nouveau site Internet
- + Création d'une crèche (horizon 2021)
- + Refonte du règlement de l'Assemblée nationale et du règlement budgétaire, comptable et financier de l'Assemblée nationale
- + Réalisation par une entreprise spécialisée d'un diagnostic immobilier
- + Numérisation du système de réservation des salles de réunion et des salons de réception
- + Utilisation d'une application SNCF pour les députés
- + Réflexion autour des nouvelles possibilités de rédiger des comptes-rendus par reconnaissance vocale

